



Syndicat National de l'Environnement

Laurent FAURE  
Sauveplantade  
07200 ROCHECOLOMBE  
Tel : 06 07 01 14 05  
Courriel : [laurent.faure.sne@free.fr](mailto:laurent.faure.sne@free.fr)

**Le Secrétaire Général**

Rochecolombe, le 1<sup>er</sup> décembre 2009

Monsieur le Directeur  
Agence de l'Eau Artois Picardie  
centre tertiaire de l'arsenal  
200, rue Marcelline – BP 818  
59508 DOUAI CEDEX

## **Recommandé AR**

Objet : Postes ouverts en CDD

Monsieur le Directeur,

Le décret n° 2007-832 du 11 mai 2007 fixant les dispositions particulières applicables aux agents non titulaires des agences de l'eau stipule en son article 2 :

*« Lorsque la nature des fonctions ou les besoins temporaires du service le justifient, notamment pour faire face à un besoin occasionnel ou saisonnier, les agences de l'eau peuvent également recruter des agents non titulaires par contrat à durée déterminée.*

*Ces agents sont engagés pour une durée maximale de douze mois, renouvelable par décision expresse, sans que la durée totale du contrat, renouvellements éventuels compris, puisse excéder deux ans, ... »*

Comme l'ensemble des personnels des agences, nous avons eu connaissance des fiches de postes en CDD de 2 ans que vous avez publiées récemment :

- le 6 octobre 2009, pour un poste d'inspecteur principal redevances,
- le 28 octobre 2009, pour un poste de chef de projet Qualité Environnement.

Si le contenu des postes nous interroge sur le caractère occasionnel du besoin, nous attirons votre attention sur le caractère irrégulier de ces postes au regard de l'article 2 du décret statutaire précité.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir remédier à cette situation, ou à défaut, m'apporter toutes explications que vous jugeriez utiles à la justification de ces postes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations respectueuses.

**Le Secrétaire Général**

**Laurent Faure**

Copies : MEEDDM :

Monsieur le Secrétaire Général,  
Madame la DRH,  
Monsieur le DGALN,  
Madame la DEB,  
Madame le Contrôleur Financier des Agences de l'Eau.